

## Rapport du Président de la SRT Valais

### 2009

#### **L'année 2009 aura été l'année de ce que l'on a appelé la Convergence.**

Lors de son Assemblée générale, tenue à Martigny le 19 mars 2009, les membres valaisans ont entendu une conférence du président du Conseil d'administration M. Jean-François Roth. Ce dernier a abordé les défis qui attendent les médias de service public ainsi que la nécessité des réformes structurelles en cours.

Ce thème a été le fil conducteur de l'année de nos séances de comité. C'est ainsi qu'au cours de ses 4 séances, le comité, après s'être réorganisé (voir ci-après) a entendu successivement les représentants des médias publics puis locaux.

Lors de sa séance du 15 juin, il a reçu M. Pascal Crittin, membre de la direction du projet, accompagné par Mme Claudine Gaillard, responsable de l'antenne valaisanne de la TSR et M. Yves Terrani, responsable de l'antenne valaisanne de la RSR.

La rencontre de ce responsable "national" avec ses collaborateurs locaux a été utile pour notre information d'une part et celle de ses collaborateurs entre eux, d'autre part. Le comité a pu constater que le niveau de connaissance de ces différents collaborateurs n'était pas identique et qu'il devait y avoir un déficit de communication interne.

Une des inquiétudes du comité par rapport à la "convergence" résidait dans le risque de retrouver en guise d'économie : un directeur de l'information, par exemple, pour la nouvelle société et un sous-directeur pour chacun des deux médias, soit en avoir trois pour deux actuellement. Cette inquiétude semble se concrétiser, reste à espérer que ce système d'économie ne se généralise pas à toutes les directions de la nouvelle RTS.

La séance du 23 novembre a été consacrée à notre télévision locale, devenue cantonale : Canal 9. Vincent Fragnière, journaliste responsable de sa réorganisation et de son extension au Haut-Valais, nous a fait part de ses projets et de leur mise en oeuvre. Nous avons ainsi pu constater que malgré ses faibles moyens, tant financiers qu'humains, cette petite télévision locale arrive à présenter le canton au canton dans ses actualités 5 jours sur sept.

Une séance a été planifiée pour entendre Radio Rhône et une autre pour Radio Chablais pour 2010.

Comme indiqué plus haut, le comité a dû faire face aux modifications statutaires limitant la durée des mandats. Il a donc dû se trouver un nouveau président. Tenant compte d'une rotation entre les différentes parties du canton et pour que la présidence puisse quitter Martigny, c'est le soussigné, Bernard Attinger, domicilié à Sion qui a été désigné volontaire pour succéder à Jean-Dominique Cipolla, Président durant 12 années, qui reste membre du comité. La vice-présidence est conservée par Christian Mayor et le comité s'est élargi par l'arrivée de Mmes Brigitte Diserens et Anne Catherine Juillard ainsi que MM. François Bonvin et Jacques Briod. En acceptant la charge de président B. Attinger est remplacé au Conseil du Public par Jean-Luc Ballestraz. Il reste cependant à disposition comme membre suppléant.

#### **Observations :**

En prenant petit à petit connaissance des structures liées aux SRT : Conseil d'administration, Conseils régionaux, réunions des présidents, Assemblées des Délégués, Conseils du public, (il est probable que cette liste ne soit pas exhaustive) et cela au niveau de chaque région linguistique, force est de se demander si une "convergence" ou une simplification de tous ces organes ne devrait pas être mise à l'ordre du jour. Il semble

que cela soit en cours par la suppression des CA régionaux remplacés par des Comités du Conseil régional, aux pouvoirs limités (programmes). La question qui se pose est celle de savoir quelles sont les compétences qui passeraient des régions au niveau fédéral.

Il semble bien que ce soit désormais le Conseil d'administration suisse qui détienne l'essentiel des pouvoirs, CA que seul contrôle l'Assemblée des délégués. Il nous semble opportun de nous demander si cette nouvelle organisation ne découle pas d'un principe bien connu : diviser, ou diluer, pour régner au niveau des régions linguistiques pour mieux dominer au « centre ». Notre Pays est décidément petit et compliqué !

Les médias de service public doivent conserver leur indépendance, mais cela implique aussi des responsabilités par rapport à ce public et que ces médias lui rendent des comptes. Les SRT sont là à cette fin et aussi pour éviter que ces médias ne dépendent directement du pouvoir politique. Pour retrouver plus d'efficacité, il semble que les structures RTSR devraient perdre leurs bourrelets et retrouver une allure plus athlétique. Ce sont des vœux que l'on est en droit de formuler pour une année à la fois olympique et "mondialo-footballeuse".

Notre comité se veut toujours critique, en restant constructif, afin de défendre la qualité de nos médias et l'identité valaisanne au sein de ceux-ci. Afin d'être plus représentatif de l'ensemble du Valais Romand, il s'est élargi grâce à ses nouveaux membres, comme mentionnée plus haut.

La participation valaisanne au sein du Conseil du public est active et quelquefois jugée un peu trop directe pour l'ambiance feutrée, lémanique, de ce Conseil. Cette activité est relatée dans le rapport annuel de ce même Conseil. Notre comité apprécie tout particulièrement le travail de son Président, qui fait honneur à notre canton.

Je souhaite aussi profiter du présent rapport pour remercier tous les membres du comité pour leur activité au sein des nombreux organes de la RTSR.

**Bernard Attinger**